



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU BENIN

ROUTE DE L'AEROPORT

☎ : 10BP 250 COTONOU

☎ : (229) 21 32 38 43 ; FAX : 21 32 41 88

WEB : WWW.ENSEIGNEMENTSECONDAIRE.GOUV.BJ

N° 028 /MESTFP/DC/SGM/DÉSTFP/SA

Cotonou, le 24 mai 2024

COMMUNIQUE RADIO

Objet : Ouverture des registres d'inscription aux sessions de formation et de reconversion des jeunes diplômés sans emploi de l'EFTP

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que les registres d'inscription aux sessions de formation et de reconversion des jeunes diplômés sans emploi, détenteurs du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP), Diplôme de Technicien (DT), Brevet d'Etudes Agricoles Tropicales (BEAT) et Diplôme d'Etudes Agricoles Tropicales (DEAT) sont ouverts du Lundi 17 juin au vendredi 29 juin 2024.

Cette première édition portera sur les métiers ci-après : **(i) Installateur, maintenancier des panneaux solaires et énergies photovoltaïques (ii) Mécanicien / Mainteneur des équipements agricoles, (iii) Installateur et maintenancier de biodigester et producteur de composts améliorés, (iv) Energies renouvelables, (vi) Tourisme, Hôtellerie et Restauration.**

❖ Conditions d'inscription


Peuvent faire acte de candidature, les jeunes diplômés sans emploi des Lycées Techniques Agricoles (LTA) et Lycées Techniques Professionnels (LTP), désireux de se reconvertir dans les métiers cités supra. Ces apprenants doivent remplir les conditions ci-après :

- être volontaire pour s'engager dans une formation pratique de courte durée ;
- être de nationalité béninoise en situation de « sans emploi ».
- être âgé de 16 à 25 ans ;
- être détenteur du CAP, du DT, du BEAT ou du DEAT.

❖ Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée à la Directrice de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle ;

- 
- une fiche d'inscription à retirer sur le lieu de dépôt du dossier de candidature ;
 - une copie de l'acte de naissance ;
 - une copie légalisée de l'attestation du diplôme du CAP, DT ou du DEAT;
 - une photo d'identité.

Les dossiers de candidature seront déposés dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ou à la Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle, sise à l'Etoile rouge, rue de SONIMEX.

Pour tout autre renseignement complémentaire, les personnes intéressées peuvent s'adresser au Service d'Orientation Scolaire et Professionnelle et du Partenariat de la Direction de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle aux adresses ci-après : Tél : 96 83 73 37 / 95 79 98 00 ; Email : associati75@gmail.com, monsdoc@yahoo.fr.



Cyrille AÏNAMON
Pour le Ministre et P.O.
Le Secrétaire Général du Ministère